

Election des représentants du personnel au CSA spécial (Comité social d'administration) du Centre INRAE : Occitanie-Montpellier

Votez CGT!

Les élections fonction publique vont se dérouler du 1er au 8 décembre 2022. Les agents INRAE, titulaires comme non titulaires, doivent élire, par vote électronique et scrutin de liste, leurs représentants dans les nouvelles instances nationales que sont le comité social d'administration (CSA) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et le CSA de l'INRAE. De plus, l'INRAE a créé une troisième instance - le CSA spécial de centre. Ce CSA spécial intègrera désormais en son sein une formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (la F3SCT), en lieu et place du CHSCT actuel.

Nous, candidats sur la liste CGT pour l'élection à ce CSAS_ Occitanie-Montpellier entendons défendre les points suivants :

- Maintenir le caractère national de l'INRAE et s'opposer à une sur-régionalisation
- Empêcher la différenciation des droits et garanties des agents selon les centres, leur localisation et leur taille, et combattre pour des droits égaux pour toutes et tous
- Contester l'individualisation des salaires par la multiplication des primes de fonction et de mérite, avec l'exigence d'un montant égal pour tous les agents d'une même catégorie, ITA comme Chercheurs
- ➤ **Contester l'arbitraire des CVPP** qui permettent à l'administration de contrôler les avancements et les mobilités sans aucun recours des personnels ou de leurs représentants
- Assumer, malgré les contraintes, toutes les prérogatives de l'ancien CHSCT, et en particulier pour s'opposer au « management » déshumanisé, source de malaises, tensions, et perte de sens du travail
- ➤ Identifier et quantifier les manques en personnel des unités du centre, tant pour les unités de recherche et les UE que pour les SDAR
- ➤ Etablir un bilan de l'emploi non-titulaire sur fonctions pérennes sur lequel s'appuyer pour exiger la titularisation de ces collègues et défendre les droits des non-titulaires présents sur le Centre
- > S'opposer aux restructurations répétées plus fondées sur des critères de « management » que sur l'intérêt du développement des recherches et ceux des personnels
- ➤ Se battre pour la ré-internalisation des missions confiées au secteur privé alors qu'elles étaient précédemment assurées par des agents titulaires de l'INRAE (gardiennage, standard, espaces verts, ...)
- Etre particulièrement attentifs à ce que les **formations répondent aux souhaits des agents** et non aux seuls plans managériaux de la direction locale ou nationale

Au-delà de ces questions communes aux autres centres, **notre centre Occitanie-Montpellier** fait face à une situation particulière et préoccupante : **l'absence prolongée de médecin du travail** sans perspective claire à court terme. **Nous défendons** :

- La présence d'un médecin du travail de façon pérenne sur le centre dès 2023,
- Le fait que les **primes** attribuées par le centre soient **égalitaires**,
- La présence d'une représentation syndicale dans les nouvelles instances de centre (conseil de centre, commission informatique, commission de formation permanente),
- Une vraie politique de maintenance et de gestion pour tous les sites sans négliger les sites distants,
- Des bonnes **conditions de travail** des agents ainsi que la pérennité des ressources génétiques lors du transfert **du domaine de Vassal à Pech Rouge**,
- Le maintien de bonnes conditions de travail et la pérennité des activités de recherche en intégrant les nouvelles pratiques : sobriété énergétique, télétravail, mobilité douce, etc.

Nous continuerons à nous battre au quotidien pour faire entendre la voix des agents par l'administration.

En votant pour la CGT INRAE vous pouvez compter sur des élus qui porteront votre voix comme ils l'ont toujours fait.



Liste des candidat.e.s CGT-INRAE à l'élection des représentant.e.s du personnel CSA spécial du Centre INRAE : Occitanie-Montpellier

- 10 femmes et 10 hommes -

Madame Gaëlle ROLLAND

TR EX

LEPSE La Gaillarde

2. Monsieur Franck CURK

IE HC

AGAP Institut La Valette

3. Monsieur Bertrand CLOEZ

CR CN

MISTEA La Gaillarde

4. Madame Virginie ROSSARD

ΙE

LBE Narbonne

5. Monsieur Eric LATRILLE

IR HC

LBE Narbonne

6. Monsieur Frans BROUWERS

ΑI

GEAU ITAP TETIS La Valette

7. Monsieur Maxime LENORMAND

CR CN TETIS

8. Monsieur Marc TAUZIN

TR EX

LSTM Baillarguet

9. Madame Céline CASENAVE

CR CN

MISTEA La Gaillarde

10. Madame Cécile SOTTO

ATP1

IATE La Gaillarde

11. Madame Gaëlle SANTA-CATALINA

AΙ

LBE Narbonne

12. Madame Virginie GALEOTE

 CRHC

UMR SPO La Gaillarde

13. Monsieur Anthony ROSELLO

ΔΤ

LEPSE La Gaillarde

14. Madame Nancy TERRIER

CR HC

AGAP La Valette

15. Madame Karine GOTTY

IE HC

LSTM Baillarguet

16. Monsieur Simon BOUDSOCQ

CR CN

Eco et Sols La Gaillarde

17. Madame Chantal BRACHET

TR SUP

IPSIM La Gaillarde

18. Monsieur Augustin LUXIN

TR EX

GEAU La Valette

19. Monsieur Jean-Noel LACAPERE

Α

Pech-Rouge

20. Madame Siobhan STAUNTON

DR2

Eco et Sols La Gaillarde

Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT pour tous les autres scrutins : CSA du ministère, CSA INRAE, CAP ou CCP